

FORMATION PAR LA RECHERCHE

ISSN 0754-8893

55

Mars 97

Lettre de l'Association
Bernard Gregory
53, rue de Turbigo
75003 Paris



LES ÉCOLES DOCTORALES
S'ENGAGENT POUR L'EMPLOI
DES DOCTEURS
page 7

A deux pas du Futuroscope, ce "bâteau" abrite (entre autres) la nouvelle antenne commune de l'école doctorale des Sciences Pour l'Ingénieur, de l'Interface Faculté/Entreprises de l'université de Poitiers et de l'Association Bernard Grégory.

ÉDITORIAL

ÉCLOSION DES DOCTORALES®

Roland Tixier

Responsable des "Doctoriales" à l'ABG

Les Doctoriales du Secrétariat d'Etat à la Recherche sont maintenant bien parties. Sept ont été labellisées pour le premier semestre de 1997 et bénéficient d'un soutien financier de la part de la Direction Générale de la Recherche et de la Technologie. Pour le deuxième semestre de cette année, on s'attend à ce qu'une vingtaine de propositions soient déposées.

Ainsi, dès la première année, ce seront probablement plus de 1 500 doctorants qui pourront suivre une doctoriale. Cet objectif initial avait pourtant paru bien ambitieux. C'est donc avec d'autant plus de plaisir que l'Association Bernard Gregory apporte son concours le plus actif à une telle marque de motivation et de réactivité de la part des responsables de thèse dans toute la France.

Les Bourses de l'Emploi de l'ABG participent à la plupart de ces projets. Elles y trouvent un renouvellement de leur rôle et un raffermissement des liens qu'elles entretiennent déjà avec les DEA, les écoles doctorales, les associations d'étudiants, les services universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle. Elles y trouvent aussi l'occasion de nouveaux partenariats avec le tissu économique régional, qui contribue, souvent avec enthousiasme, à ces doctoriales. ■

SOMMAIRE

Parcours : Une question de culture	2
Enquête : Les chiffres du Ministère sur les études doctorales	3
Enquête : Les débouchés des docteurs inscrits à l'ABG	4
Entreprises : La pépinière d'Alès soutient les projets des docteurs	6
Formations doctorales : Ecoles doctorales, la finalité professionnelle	7
Doctoriales : Le calendrier du premier semestre	8

PARCOURS

UNE QUESTION DE CULTURE

Fabrice Martin

Chargée de la consolidation des matériaux métalliques entrant dans la composition des pipelines flexibles que la société Coflexip Stena Offshore fournit à toute l'industrie pétrolière, Carol Taravel-Condat assume aujourd'hui de lourdes responsabilités. Elle nous explique comment sa formation par la recherche l'a aidée à s'adapter à un poste sans rapport immédiat avec sa spécialité.

mènes mis en jeu. Un sujet de recherche appliquée qui intéressait de près l'industrie métallurgique et la Direction des Affaires Militaires (DAM) du CEA.

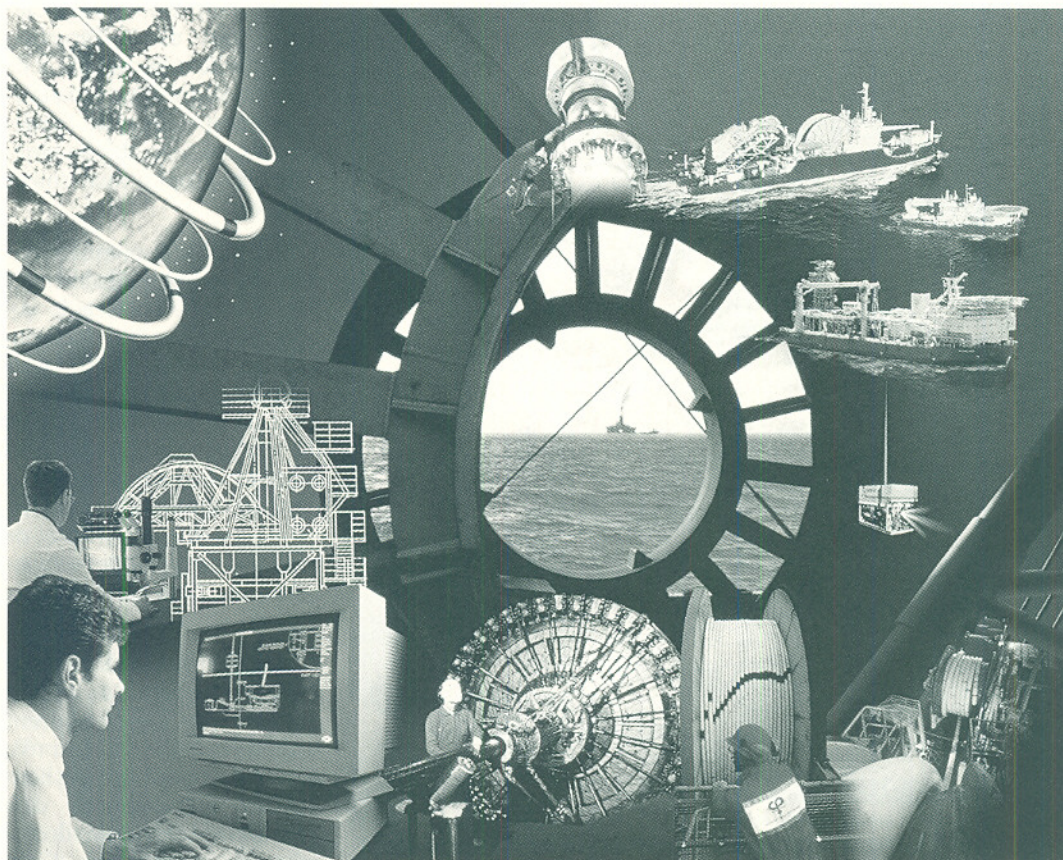
Pourtant, lorsqu'en 1992 Coflexip Stena Offshore recrute notre jeune docteur-ingénieur (Carol Taravel-Condat est également diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Électrochimie et d'Électrometallurgie de Grenoble), l'entreprise n'a que faire de la solidification rapide et de la trempe

Rigueur, méthode, clarté :
la recherche,
c'est toute une culture

Est-il évident de s'adapter à la fois au milieu industriel et à un nouveau thème de recherche ? Carol Taravel-Condat n'a aucun état d'âme à ce sujet : *"Quand on fait une thèse, on sait gérer une équipe, on sait gérer un projet. Grâce à la méthodologie que j'avais acquise par la recherche, j'ai été opérationnelle assez vite. Je savais comment aborder un problème, mener une étude, définir des objectifs, rédiger une note technique... En galérant six mois pour rédiger un rapport de thèse, on apprend à présenter les choses simplement, de façon à ce qu'elles soient lisibles par des personnes qui n'ont pas forcément travaillé sur le sujet. Cela m'est très utile aujourd'hui."*

Cette facilité à communiquer avec d'autres scientifiques, Carol Taravel-Condat la met aujourd'hui au service de l'entreprise. Mieux à même de dialoguer avec les équipes des compagnies pétrolières clientes de Coflexip Stena Offshore qui lui exposent les problèmes qu'elles rencontrent, elle est aussi mieux à même de les exposer aux laboratoires auxquels elle confie une partie des recherches (en matière de corrosion notamment). Dans cette position cruciale entre d'importants clients pétroliers et des partenaires comme l'Institut Français du Pétrole (IFP), la crédibilité scientifique que lui confère son doctorat et sa capacité à exposer clairement les problèmes facilitent grandement les échanges. *"De telles responsabilités sont un peu déstabilisantes au départ. Mais la plupart de nos clients sont anglo-saxons et accordent beaucoup plus de crédit à ceux dont la carte de visite mentionne le grade de docteur. Cela vient du fait qu'un ingénieur anglais correspond en réalité à un technicien supérieur français."*

La reconnaissance est donc une question de culture, il n'est d'ailleurs pas inintéressant de noter que Carol Taravel-Condat a été recrutée par un docteur. Sans doute était-il plus assuré qu'elle-même que sa culture de recherche lui permettrait de s'adapter au poste et de faire face aux responsabilités qui y étaient attachées. ■



Les conditions extrêmement rudes d'utilisation des pipelines flexibles produits par Coflexip Stena Offshore expliquent le souci d'en améliorer les matériaux en permanence. (photo : Coflexip Stena Offshore)

Pendant sa thèse au CEA de Grenoble, Carol Taravel-Condat travaillait sur la solidification rapide d'alliages fer-aluminium. Il s'agissait d'améliorer le procédé de la trempe sur roue appliqué à des matériaux modèles, en menant des études thermiques et hydrodynamiques sur la machine et en modélisant les phéno-

sur roue. *"Ils m'ont embauchée parce qu'ils cherchaient un docteur-ingénieur pour prendre en charge la partie matériaux métalliques du département assistance et consolidation. Mon travail consiste à améliorer la résistance de ces métaux à des phénomènes de fatigue, de corrosion, de déformation etc..."*

CONTACT :

Coflexip Stena Offshore
22, rue Jean Huré BP7
76580 Le Trait
Tél : 02.35.05.50.03

ENQUÊTE

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE TOUJOURS DIFFICILE

Fabrice Martin

Le rapport 96 sur les études doctorales du secrétariat d'État à la recherche dresse un paysage de l'insertion professionnelle des nouveaux docteurs relativement semblable à celui de l'année dernière. On retiendra cependant deux fluctuations notables : d'une part une augmentation des débouchés en entreprises et d'autre part, pour la première fois depuis 1989, une baisse du nombre des soutenances de thèses.

L'enquête, effectuée en 1996 auprès des responsables de formations doctorales, indique que 9801 thèses ont été soutenues en 1995, ce qui représente une baisse de 4,4% par rapport à l'année 1994. Intervenant après une longue période de très forte croissance (+78% au total entre 1989 et 1994), cette baisse est-elle le signe d'une stabilisation attendue alors que l'objectif du doublement du nombre des allocations de recherche, décidé en 1989, a été atteint en 1993 ? Mieux vaut se garder des conclusions hâtives et patienter jusqu'à l'année prochaine pour parler de véritable tendance.

Dans ce contexte, la proportion de docteurs étrangers reste stable à 30%. On notera cependant que les pays d'Europe sont de mieux en mieux représentés (18,4%) au détriment de l'Afrique du Nord et notamment du Maroc. Environ la moitié de ces docteurs étrangers retournent dans leur pays d'origine dans les 18 mois suivant leur soutenance.

Les débouchés

Il ne faut pas se le cacher, le doctorat n'est pas synonyme d'embauche immédiate. Au moment de l'enquête, seuls 45% des docteurs ayant soutenu leur thèse en 1995 avaient trouvé un emploi stable dans l'enseignement secondaire ou supérieur, les organismes de recherche, les entreprises ou l'administration. Par rapport à l'enquête menée dans les mêmes conditions en 1995 (concernant les docteurs ayant soutenu leur thèse en 1994), l'insertion professionnelle recule de 2,5%.

Il est vrai que les débouchés dans l'enseignement supérieur perdent 3%, passant de 15,8 à 12,8%. Cette différence peut s'expliquer par la

diminution du nombre de postes mis au concours (environ 2250 postes de maîtres de conférences mis au concours externe en 1995 pour 2600 en 1994 et 3300 en 1993). Mais, le rapport avance fort justement une autre explication : sur les postes d'enseignement et de recherche publique, les nouveaux docteurs entrent désormais en concurrence avec des candidats plus expérimentés, c'est-à-dire avec les post-doctorants arrivés en fin de séjour et les Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) parvenus en fin de contrat.

Dans ce contexte de diminution simultanée des flux et des débouchés, il faut cependant noter que les insertions en entreprise augmentent de 2%. En sciences et technologies de

moins se répartissent équitablement entre les post-doctorants et les "sans emploi" qui augmentent chacun d'environ 3,3%.

Cela dit, les concours de recrutement des organismes publics et des universités n'ayant lieu qu'une fois l'an, il est inévitable que de nombreux docteurs venant d'obtenir leur diplôme soient en situation d'attente au moment de l'enquête. C'est pourquoi le secrétariat d'État à la recherche a pris l'habitude de "consolider" ses enquêtes. Le rapport 96 rend donc également compte de la situation des docteurs de 1994, dix-huit mois environ après la soutenance de leur thèse. Les 41% d'entre eux qui n'ont toujours pas trouvé de situation stable seront heureux d'apprendre qu'entre l'enquête 95 et l'enquête 96, l'insertion professionnelle progresse malgré tout de 14%.

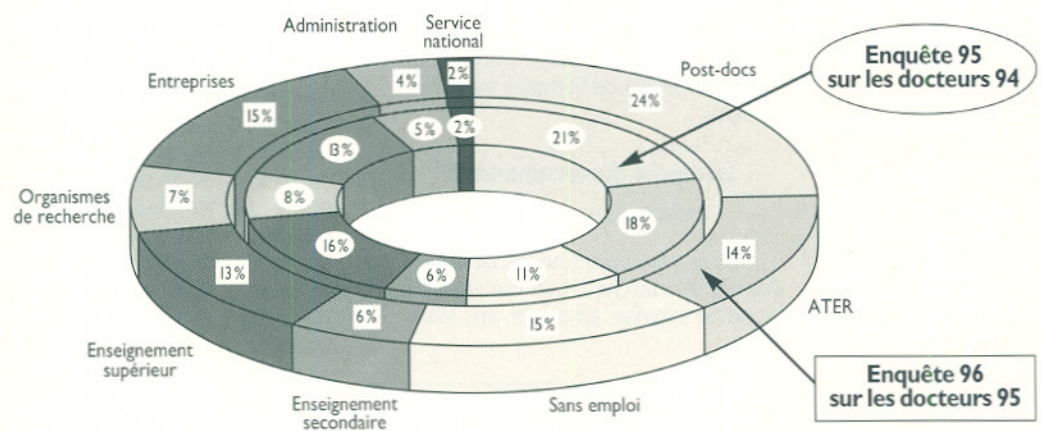
Le cas des post-docs

Mais, la consolidation des données concernant les docteurs de 1994 fait aussi état d'une augmentation de 2,2% des stages post-doctoraux par rapport à la précédente enquête sur les mêmes docteurs. Bien que la généralisation continue de ces stages ne laisse pas d'être inquiétante, le rapport

RÉFÉRENCE

"Rapport sur les Études Doctorales",
Décembre 1996,
Ministère de l'Éducation
Nationale,
de l'Enseignement
Supérieur
et de la Recherche,
Secrétariat d'État
à la Recherche,
Direction Générale
de la Recherche
et de la Technologie.

Comparaison entre le devenir des docteurs 94 en 95
et le devenir des docteurs 95 en 96



l'information, on arrive même à une hausse de 4,2%, les débouchés en entreprises atteignant le taux honorable de 24,3%.

Une précarité grandissante

Lorsqu'il n'a pu s'insérer juste après la thèse, le docteur se trouve face à trois possibilités : effectuer un stage post-doctoral, obtenir un contrat d'ATER ou chercher un emploi en vivant de contrats de courte durée type vacations. Or la saturation et la décade globale des postes d'ATER entraînent une baisse importante de ce "débouché" qui passe de 18,1% en 1995 à 13,9% en 1996. La loi des vases communicants fait le reste : les 2,5% d'emplois stables et 4,2% d'ATER en

1996 se clôt sur une note plus optimiste. En examinant la situation des docteurs de 1993 qui étaient post-doctorants en 1995, on s'aperçoit que, contrairement à certaines idées reçues, l'insertion professionnelle est loin d'être compromise au delà de thèse+2. En effet, ces données, portant sur 1145 situations connues, montrent que, trois ans après leur thèse, plus de la moitié des docteurs de 1993 qui étaient encore en stage post-doctoral en 1995 a trouvé un emploi stable, ce qui représente un contingent de presque 600 postes. Les entreprises, en recrutant 12,3% de cette population en 1996, montrent qu'elles savent aussi exploiter les qualités de ces chercheurs de haut niveau.

LES AUTRES
CANDIDATS

La moitié de nos candidats sortants a été recrutée sur des positions professionnelles stables et les entreprises représentent 80% de ces débouchés.

La situation de l'autre moitié est très délicate à analyser.

Elle se caractérise par des alternances précarité/chômage qui s'inscrivent dans une durée de recherche d'emploi de plus en plus longue : 2 ans minimum après la soutenance et souvent beaucoup plus.

La situation de ces candidats est l'écho d'une crise profonde du marché de l'emploi scientifique dont les effets les plus pervers sont à retardement.

ENQUÊTE

LES DÉBOUCHÉS EN ENTREPRISE DES DOCTEURS INCRITS À L'ABG

Alain Valette

Durant l'année 1995-1996, l'Association Bernard Gregory a traité 1829 candidatures de jeunes docteurs en sciences à la recherche de leur premier emploi. Le flux d'inscription de nouveaux candidats, au nombre de 829, et le flux de sortie, d'un volume équivalent, constituent l'échantillon d'étude du marché de l'emploi que nous avons utilisé.

L'activité de l'ABG étant délibérément orientée vers l'emploi industriel, cet échantillon ne peut être considéré comme représentatif de l'ensemble du marché de l'emploi des jeunes docteurs en sciences. De fait, les débouchés académiques sont pratiquement oblitérés dans nos statistiques. En revanche, les 334 candidats de l'ABG qui ont été recrutés en entreprise cette année représentent un tiers du marché de l'emploi industriel français.

La reprise des recrutements industriels se confirme

Après plusieurs années de dégradation, ce marché confirme en 1996 la nette reprise amorcée en 1994-

1995. Le volume des emplois industriels se trouve même en augmentation de plus de 40% par rapport aux années de crise, 1993 et 1994, aux cours desquelles on comptait environ 230 positions. Les débouchés industriels retrouvent ainsi les plus hauts niveaux atteints avant la crise, en 1988 et 1990. Une évolution d'autant plus satisfaisante que près de 90% de ces recrutements ont fait l'objet d'un contrat à durée indéterminée, généralement au moment même de l'embauche. Comme le montre la consolidation de notre enquête, effectuée en automne 1996, la majorité des embauches à durée déterminée ont finalement été reconduites ou stabilisées. L'augmentation du nombre des situations précaires que nous observions en 1995 (environ 20%) ne se confirme donc pas cette année.

Bien qu'il ne soit pas toujours facile de différencier les fonctions exercées par les docteurs en sciences, on dénombre 38% de postes de "recherche" et 41% de postes "développement et études". Les fonctions tertiaires en général et technico-commerciales en particulier restent très marginales; il semble même que la diversité des fonctions occupées par

des docteurs en entreprise (du moins au moment de leur embauche) se réduise de façon significative par rapport aux années précédentes. Il faut dire qu'à la fin des années 80, la relative pénurie d'ingénieurs avait ouvert aux jeunes docteurs un éventail de fonctions plus variées, en aval de la R&D. La concurrence actuelle a limité leurs débouchés.

Plus d'un candidat recruté en entreprise sur deux est d'origine universitaire

Sur les 334 candidats recrutés par des entreprises cette année, on compte 163 ingénieurs de formation initiale pour 171 universitaires. Des chiffres qui vont à l'encontre de l'idée reçue selon laquelle les recruteurs industriels "bouderaient" les docteurs ayant accompli toutes leurs études à l'université. L'origine des docteurs apparaît tout de même comme un facteur déterminant puisque 57% des ingénieurs-docteurs ont été recrutés en entreprise contre 31% des universitaires. La discipline n'est pas non plus sans incidence sur les chances de recrutement dans les entreprises : 60% de nos candidats en sciences de l'information ont trouvé un poste dans ce secteur contre 32% en sciences de la vie. On notera également une diminution sensible des débouchés industriels en chimie.

Chute des salaires d'embauche en chimie organique

300 salaires d'embauche en entreprises ont été précisément renseignés par les candidats recrutés lors de notre enquête. Si la représentativité de l'échantillon est limitée dans le domaine des sciences pour l'ingénieur, son étude n'en reste pas moins

Evolution des flux de candidats inscrits à l'Association Bernard Gregory Débouchés industriels en fonction des domaines de formation

Domaine de formation	Inscrits au 1/10/95	Nouveaux candidats	Candidats sortants	Recrutés en entreprise		Inscrits au 1/10/96
Sciences de la vie	191	152	157	51	32 %	186
Chimie organique	170	129	132	44	33 %	167
Chimie des matériaux	176	128	136	50	37 %	168
Physique des matériaux	100	84	89	41	46 %	95
Mécanique & thermique	110	89	93	40	43 %	106
Physique & instrumentation	103	114	80	28	35 %	137
Mathématiques, informatique	94	92	94	56	60 %	92
Electronique & micro-electronique	56	41	48	24	50 %	49
Total	1000	829	829	334	40 %	1000

un excellent indicateur de l'état du marché de l'emploi.

Une observation de la ventilation des salaires moyens par discipline, formation initiale et sexe confirme nettement les difficultés rencontrées plus particulièrement dans le domaine de la chimie organique, qui rejoint pour la première fois le niveau de rémunération moyen des sciences de la vie. Touchant tous les docteurs en chimie organique, les ingénieurs comme les universitaires, les hommes comme les femmes, cette dégradation ne peut être interprétée qu'en fonction du domaine de formation.

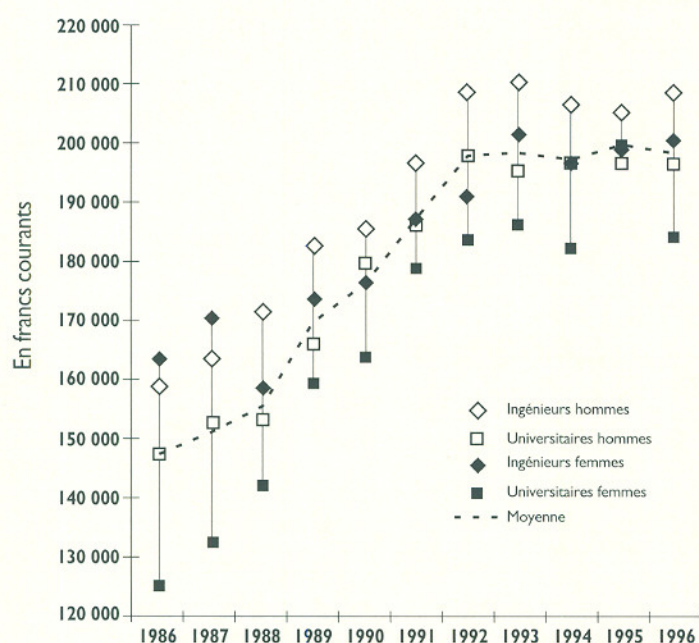
Une stagnation des salaires d'embauche

L'évolution des salaires d'embauche, que nous suivons précisément depuis maintenant 10 ans, est dans l'ensemble peu favorable. Le niveau moyen des rémunérations en francs courants stagne depuis 5 ans. On note cependant une multiplication de nouvelles formes de rémunérations non salariales (intéressements, participations, primes...) que nous ne pouvons intégrer dans nos calculs.

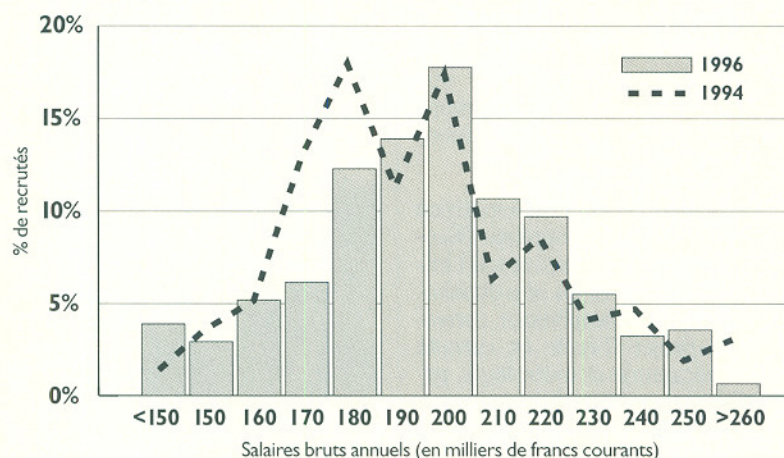
En revanche, l'évolution des fourchettes de rémunération apparaît, elle, plutôt positive. La majorité des salaires se concentre dans les tranches moyennes et 54% sont supérieurs à la moyenne générale. La proportion des salaires les plus faibles a sensiblement diminué.

Grâce à l'évolution relativement positive des débouchés en entreprise que montrent nos indicateurs, le volume global, secteurs public et privé confondus, des positions stables accessibles aux jeunes docteurs reste constant.

Evolution des salaires d'embauche des jeunes docteurs en entreprises



Echelle des salaires d'embauche de jeunes docteurs en entreprises en 1996 et 1994



Le salaire brut moyen annuel d'embauche des jeunes docteurs en entreprise est de 198 000 F

* Echantillon faible
Case blanche : échantillon nul

	Salaire moyen	Ingénieurs + Thèse		Universitaires + Thèse	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sciences de la vie	186 000	220 000 *	198 000	180 000	177 000
Chimie organique	187 000	199 000	188 000	182 000	185 000
Chimie des matériaux	199 000	209 000	202 000	193 000	186 000
Physique des matériaux	198 000	203 000	198 000	203 000	175 000 *
Mécanique & thermique	210 000	212 000	203 000 *	210 000	
Physique & instrumentation	206 000 *	210 000	212 000 *	196 000	210 000 *
Mathématiques, informatique	203 000	205 000	205 000	199 000	191 000 *
Electronique & micro-électronique	206 500 *	207 000 *	198 000 *	198 000	201 000 *
Moyenne générale	198 000	208 000	200 000	196 000	184 000

**LES JEUNES
DOCTEURS
SE POSITIONNENT
TROP TARDIVEMENT
SUR LE MARCHÉ
DE L'EMPLOI
INDUSTRIEL**

La moyenne d'âge
des candidats inscrits
à l'ABG est de 29,7 ans,
30% ont 30 ans et plus,
27% seulement ont moins
de 28 ans.
40% ont soutenu
leur thèse depuis plus
d'un an et 70% sont
inscrits depuis moins d'un
an à notre association.

ENTREPRISES PORTES OUVERTES

LA PÉPINIÈRE D'ALÈS SOUTIENT LES PROJETS DES DOCTEURS

Fabrice Martin

Créée en 1985, la pépinière d'entreprises technologiques de l'École des Mines d'Alès offre aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur un environnement idéal pour mener à bien leur projet d'innovation. Pendant deux ans, le jeune créateur dispose de tout le matériel, l'encadrement et le soutien logistique dont il a besoin pour aller au bout de son projet et en vérifier la viabilité.

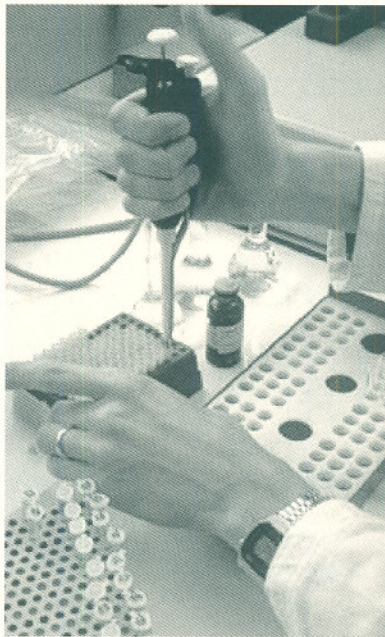
C'est au sein de la pépinière d'Alès qu'est née Arcad S.A. Créée en 1986 par Pascal Guiraudou et Michel Tabusse, tous deux docteurs en automatique de l'université de Montpellier, cette société, au confluent de l'informatique et de la microélectronique, emploie aujourd'hui 9 personnes et fait partie du groupe multinational Synopsis, leader mondial en outils de simulation.

Cette belle réussite est à mettre à l'actif du système développé par l'École des Mines d'Alès. Il repose sur l'immersion du créateur au sein du laboratoire dont la compétence correspond au projet (l'école en compte cinq : mécanique et métrologie, génie informatique et ingénierie de production, génie et environnement industriel, poudres et gisements miniers, matrices et matériaux organiques et minéraux). Non seulement le jeune scientifique s'affranchit ainsi des contraintes financières qu'implique habituellement la mise au point d'un prototype, mais il peut, de plus, bénéficier d'une bourse personnalisée, tenant compte des autres allocations éventuellement perçues (Allocation de Formation et de Reclassement par exemple) et calculée de manière à ce qu'il dispose d'un revenu de 7500 F par mois pour une durée maximale de deux ans.

Une véritable formation à la création d'entreprise

D'autre part, le jeune entrepreneur se trouve dans un milieu intellectuel stimulant, encadré par les enseignants-chercheurs de l'École et par les divers animateurs de la pépinière. En particulier, les experts de cabinets-

conseils sont là pour le former au métier de chef d'entreprise et l'aider à réaliser sa propre étude de marché. Parfois, celle-ci révèle que le projet n'est pas viable : ce n'est pas un échec car une approche de préparation réaliste de chaque projet évite des déconvenues qui seraient bien plus douloureuses dans d'autres circonstances. C'est peut-être la première leçon d'un jeune entrepreneur.



L'école des mines d'Alès met ses laboratoires à disposition des jeunes créateurs. (Photo : école des mines d'Alès)

Grâce à cet encadrement complet, 36 entreprises comme Arcad S.A. ont vu le jour depuis la fondation de la pépinière en 1985. 24 d'entre elles sont encore en activité aujourd'hui, ce qui équivaut à un taux de mortalité largement inférieur à la moyenne nationale. Elles représentent environ une centaine d'emplois, et la haute technologie qu'elles utilisent leur permet en général de dégager une très forte valeur ajoutée sur leur chiffre d'affaires.

Inciter les docteurs à créer leur propre activité

Toutefois, sur ces 24 entreprises, seules deux ont été créées par des docteurs. C'est pourquoi, consciente du

potentiel d'innovation qu'ils représentent, l'École des Mines d'Alès a décidé cette année d'intensifier ses efforts envers cette population de jeunes scientifiques formés par la recherche. Son action comporte deux volets. Tout d'abord, il s'agit de mieux informer les doctorants sur l'existence de la pépinière et ce qu'elle peut leur apporter. *"On a trop tendance, en France, à mesurer la réussite sociale des diplômés de l'enseignement supérieur en termes d'embauche et d'évolution au sein de grands groupes industriels,"* explique Henri Pugnère, directeur de l'École des Mines d'Alès et Directeur Régional de l'Industrie et de l'Environnement (DRIRE) du Languedoc-Roussillon. *"Pourtant, la création d'entreprise demeure un rêve secret pour une majorité de jeunes."* La première mission est donc de faire savoir aux doctorants que des structures susceptibles d'accueillir leurs projets d'innovations existent.

Mais l'École des Mines sait qu'il faut aussi agir plus en amont. C'est pourquoi la direction des recherches a également décidé de ne plus accepter que des sujets de thèse susceptibles d'être porteurs d'activité économique. Bien sûr, il est difficile de savoir 3 ans à l'avance ce que donnera un sujet que l'on se propose d'explorer mais, du moins, la direction des recherches fera le tri entre les sujets génériques, ayant pour seul but de faire avancer la science, et les sujets qui portent un projet économique. *"Même si on l'espère un peu,"* confie Michel Monchal, responsable du Service Création d'Entreprise, *"le but en soit n'est pas d'alimenter la pépinière. L'objectif est de déboucher sur de la création d'activité. Nous ne faisons que proposer la formule pépinière qui reste quand même la moins risquée."*

Avis, donc, aux jeunes doctorants créatifs et dynamiques qui souhaitent tenter l'aventure car, comme l'explique M. Pugnère : *"Étant donné la globalisation mondiale de l'économie et le cortège de délocalisations qu'elle implique, les entreprises à haute technologie représentent désormais la vraie source de richesse et d'emplois. Elles sont l'avenir. Gardons-nous de manquer de projets aujourd'hui pour ne pas manquer d'activités demain !"* ■

CONTACT :

Michel Monchal
Service de Création d'Entreprise École
des Mines d'Alès
6, avenue de Clavières
30319 Alès cédex
Tél : 04.66.78.51.03
Fax : 04.66.78.50.34
Web : <http://www.ensm-ales.fr/pepiniere/>

FORMATIONS DOCTORALES

ÉCOLES DOCTORALES : DES STRUCTURES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Fabrice Martin

Telles que les définissent les textes, les écoles doctorales résultent du regroupement thématique ou géographique de plusieurs DEA et sont des structures qui s'occupent principalement de la coordination des inscriptions, de la sélection, des sujets de stages et de thèses, qui examinent des projets pluridisciplinaires et harmonisent les mentions aux thèses. Mais, dans la ligne des orientations du ministère, qui insiste sur la finalité professionnelle des écoles doctorales, certaines d'entre elles ont décidé de privilégier l'action en faveur de l'insertion professionnelle. C'est la voie qu'a choisie l'école doctorale des Sciences Pour l'Ingénieur (SPI) de l'université de Poitiers, sous l'impulsion de son directeur, M. André Naudon.

"Pour chaque Allocation pour Perte d'Emploi (APE) attribuée à un ex-allocataire de recherche, explique André Naudon, le ministère supprime une allocation de recherche au responsable de DEA concerné. Il est donc grand temps de réaliser qu'une thèse ne sert pas qu'à produire des connaissances. On ne doit jamais perdre de vue que la thèse est aussi et surtout une formation professionnelle." C'est pourquoi l'école doctorale SPI de Poitiers développe aujourd'hui de fortes synergies avec des réseaux déjà bien en place. En s'appuyant d'une part sur le réseau des correspondants de l'Association Bernard Gregory (dont André Naudon fait partie de longue date) pour les offres d'emploi et, d'autre part, sur celui de l'IFEP sciences (Interface Faculté/Entreprise de l'université de Poitiers) pour ses actions pédagogiques d'aide à l'insertion professionnelle, l'école doctorale SPI de Poitiers a mis en place un système complet de formation et d'insertion, entièrement au service des doctorants et préoccupé de leur devenir.

Le cercle de recherche d'emploi

Coordonnée et animée par Mme Danielle Loumé, l'IFEP sciences, créée en 1993, est subventionnée par un contrat de plan État-Région depuis 1994. Cette structure, essentielle-

ment consacrée, au départ, à la coordination de différents modules de formation à l'environnement professionnel entrant dans le cursus d'étudiants d'IUP, DESS, maîtrise et DEA, ainsi qu'à l'aide à la recherche de stages en entreprise, a étendu son activité au troisième cycle en créant le Cercle de Recherche d'Emploi. Au programme du CRE cette année : des ateliers de techniques de recherche d'emploi, des simulations d'entretiens, des séminaires de développement personnel sur le thème "mieux se connaître pour mieux communiquer", des visites d'entreprises et, surtout, des entretiens personnels avec des consultants. En effet, grâce à son personnel, à son réseau d'intervenants, à son fonds de documentation et à l'ouverture, toute récente, de nouveaux locaux (qu'elle partage avec l'école doctorale SPI et l'ABG) sur le site universitaire du Futuroscope, l'IFEP est en mesure d'assurer une permanence qui s'avère tout à fait salutaire pour ses usagers. Chacun peut y trouver conseils, documentation et encouragements au moment crucial, à la veille d'un entretien par exemple.

Une formation participative

Les doctorants du CRE, tous volontaires, seront également impliqués dans la réalisation de deux projets cette année. D'une part, la Direction Régionale de la Recherche et de la Technologie a décidé de leur confier la conception et la diffusion d'un support de communication qu'elle finance et qui doit assurer la promotion des docteurs en entreprise. D'autre part, trois écoles doctorales de l'université de Poitiers (Sciences Pour l'Ingénieur, Faculté de Droit et des Sciences Sociales, Sciences de l'Homme et de la Société) se sont regroupées pour présenter au ministère un projet de Doctoriales, en réponse à son appel à propositions. Cinq associations de thésards (dont plusieurs membres sont inscrits au CRE) participeront à l'élaboration du programme et de la logistique de ce séminaire intensif au cours duquel les doctorants pourront faire plus ample connaissance avec le monde de l'entreprise.

"Les Doctoriales, explique André Naudon, sont utiles pour tous les thésards, même pour ceux qui iront dans le secteur académique car, lorsqu'ils dirigeront des thésards à leur tour, ils les formeront mieux s'ils ont une certaine connaissance de ce qu'est une entreprise." L'école doctorale SPI de Poitiers se devait donc de participer au grand élan que suscitent les Doctoriales. Mais elle ne s'en tient pas là car les initiatives ne viennent pas que d'en haut. Les associations de thésards ont aussi de bonnes idées et la volonté de l'école doctorale est de les soutenir. Ainsi, lorsque les doctorants du laboratoire de mécanique créent des journées de la robotique auxquelles ils invitent des industriels, ils peuvent compter sur ses contacts et son appui financier, même si son budget global n'excède pas 50 000 francs.

Une structure de dialogue

L'école doctorale est aussi une irremplaçable structure de dialogue. En effet, c'est elle qui joue l'interface entre les directeurs de laboratoire, les thésards et les responsables de DEA et qui doit parfois concilier les intérêts divergents des uns et des autres. A force de discussions et de consultations, l'idée du fameux contrat de thèse que réclamaient les associations de doctorants a ainsi fait son chemin. Un consensus a été trouvé autour du texte d'une "charte de thèse" qui énonce les recommandations de l'école doctorale concernant les relations entre les thésards, leurs laboratoires et leurs directeurs de thèse.

"Autrefois, conclut André Naudon, le système était endogame; les jeunes restaient dans leur laboratoire d'accueil, continuant leurs recherches dans le cadre d'un poste d'enseignant ou CNRS. Mais aujourd'hui, la recherche n'offre plus assez de débouchés. Si l'on veut que les étudiants continuent à venir faire des thèses et à produire des connaissances au sein de nos laboratoires, il faut absolument leur assurer un avenir ailleurs, sinon c'est tout notre système de recherche qui s'écroule. Après tout, un docteur est quelqu'un qui a su rédiger un mémoire et respecter un délai, c'est quelqu'un qui a vécu trois ans dans une collectivité, au contact de techniciens et de professeurs. La thèse est une véritable expérience professionnelle de trois ans au sein d'un laboratoire producteur de l'innovation dont les entreprises ont tant besoin. Développer l'insertion des docteurs en entreprise c'est donc tout à la fois lutter contre le chômage, s'assurer que les étudiants continuent à faire de la recherche et faciliter le transfert d'innovation vers le milieu industriel."

CONTACT :

André Naudon
Ecole doctorale SPI
Antenne SP2MI
UFR Sciences
bât. SP2MI
Bd 3, Téléport 2
BP 179
86960 Futuroscope
Tél : 05.49.49.68.00
Fax : 05.49.49.69.99
E-mail :
andre.naudon@
imp.univ-poitiers.fr

Danielle Loumé
IFEP Sciences
40 av. du Recteur
Pineau
86022 Poitiers cedex
Tél : 05.49.45.40.72
Fax : 05.49.45.40.30
E-mail :
ifep@hermes.
univ-poitiers.fr

AUX ORGANISATEURS
DE DOCTORIALES

Les projets d'organisation de doctoriales pour le second semestre de 1997 doivent être déposés au Secrétariat d'Etat à la Recherche avant le 15 avril. Roland Tixier, chargé de mission "Doctoriales" à l'ABG, se tient à disposition des équipes organisatrices pour les aider à préparer leur projet.

Roland Tixier
Tél : 01.45.52.56.65
Fax : 01.45.52.61.39
E-mail : tixier@etca.fr

DOCTORIALES

DOCTORIALES 1997 :
CALENDRIER DU 1^{er} SEMESTRE

Réparties sur toute la France, sept doctoriales ont été labellisées par la Direction Générale de la Recherche et de la Technologie. Entre avril et juin, elles permettront à des doctorants de tous horizons de mieux comprendre le monde de l'entreprise. Une vingtaine d'autres sont en préparation pour le second semestre de l'année.

Où qu'ils se trouvent, quelles que soient leur discipline ou leur université d'origine, tous les doctorants de France peuvent participer à l'un de ces séminaires de sensibilisation aux réalités de l'entreprise. Ils peuvent se ren-

seigner auprès des équipes organisatrices dont les adresses suivent pour connaître les conditions d'inscription spécifiques à chaque Doctoriale.

Bien sûr, ces sept séminaires ne pourront accueillir tout le monde mais une vingtaine d'autres sont d'ores et déjà en projet pour le deuxième semestre. Il suffit donc d'interroger les responsables de chaque SCUIO, école doctorale et autre cellule d'insertion professionnelle pour savoir si un projet n'est pas en cours dans son propre établissement. On peut aussi se reporter au serveur Web de l'Association Bernard Gregory, qui réactualise en permanence toutes ces informations. ■

LES 7 DOCTORIALES DU PREMIER SEMESTRE 1997

• Du 13 au 18 avril : Doctoriales de l'université de Lille I

Mme Sophie Lefebvre - Maison d'activités culturelles et de colloques
Rue Paul Langevin - 59650 Villeneuve d'Ascq - Tél : 03 20 47 27 27 - Fax : 03 20 47 27 88

• Du 13 au 18 avril : Doctoriales de l'université Paul Sabatier

M. Gilles Fajsse - Observatoire de l'emploi - Université Paul Sabatier
118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex
Tél : 05 61 55 63 46 - Fax : 05 61 55 82 59 - Email : audace@cict.fr

• Du 25 au 30 mai : Doctoriales de l'École Polytechnique

Mme Béatrice Simon - Direction du 3ème cycle - Ecole polytechnique
Route de Saclay - 91128 Palaiseau cedex
Tél : 01 69 33 45 82 - Fax : 01 69 33 30 59 - Email : etudoct@polytechnique.fr

• Fin mai : Doctoriales d'Agropolis International

M. Marc Puygrenier - Agropolis valorisation - Av. Agropolis - 34394 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 04 75 57 - Fax : 04 67 04 75 79 - Email : puygrenier@agropolis.fr

• Du 8 au 13 juin : Doctoriales de l'université Méditerranée

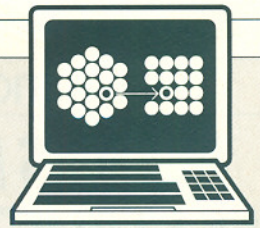
M. Michel Bienfait - Université d'Aix-Marseille II - case 901
163 av. de Luminy - 13288 Marseille cedex 9 - Tél : 04 91 82 91 81 - Fax : 04 91 82 93 05
Email : bienfait@mccir3.univ-mrs.fr - Web : http://www.agl.univ-mrs.fr/abg

• Du 15 au 20 juin : Doctoriales de l'université Blaise Pascal

Mme Michelle Chevalier - Mission d'insertion professionnelle des étudiants
Université Blaise Pascal - 24 av. des Landais - 63177 Aubière cedex
Tél : 04 73 40 77 16 - Fax : 04 73 40 70 12

• Du 15 au 20 juin : Doctoriales du Muséum National d'Histoire Naturelle

Mme Valérie Heude - MNHN - 57 rue Cuvier 75005 Paris
Tél : 01 40 79 35 42 - Email : heude@mnhn.fr

L'Association
Bernard Gregory
sur Minitel

Profil de jeunes scientifiques
disponibles sur le marché du travail :
Accès direct : 08.36.29.00.32
Offres d'emploi
pour jeunes scientifiques
Accès direct : 36.15 code ABG

et sur Internet

Aide au retour des jeunes chercheurs
post-doctoraux, offres d'emploi,
concours des organismes
et des universités, conseils pratiques,
"Formation par la Recherche"...

e-mail

abg@grenet.fr

Serveur

Web : <http://abg.grenet.fr/abg/>
FTP : abg.grenet.fr/pub/abg/

Frogjobs

la messagerie électronique d'aide
à l'emploi et au retour en France
des jeunes scientifiques séjournant
à l'étranger
frogjobs@list.cren.net

Abg-Jobs

Service de diffusion hebdomadaire
d'offres d'emploi par courrier
électronique
abg-jobs@grenet.fr

Frogjobs est une production
de la Mission Scientifique Française
à Washington, animée par
l'Association Bernard Gregory

L'Association Bernard Gregory a pour vocation d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes scientifiques de niveau doctoral.

S'appuyant sur un réseau de 70 Bourses de l'Emploi régionales, composées de 400 enseignants et chercheurs, elle diffuse régulièrement à plus de 500 entreprises les profils de ses candidats.

Elle traite également les demandes ponctuelles des entreprises, en diffusant largement leurs offres d'emploi dans les universités, écoles et centres de formation par la recherche.

Si vous souhaitez recevoir régulièrement "Formation par la Recherche", il vous suffit de nous retourner le bulletin ci-dessous à l'adresse suivante :

Association Bernard Gregory - 53, rue de Turbigo - 75003 Paris

Merci de préciser s'il s'agit de votre adresse personnelle ou professionnelle

Nom	Prénom
Société	Fonction
Adresse	Tél.

Formation par la Recherche

Lettre trimestrielle
de l'Association Bernard Gregory
53, rue de Turbigo - 75003 Paris
Tél. 01 42 74 27 40 - Fax 01 42 74 18 03
E-mail : abg@grenet.fr
Web : <http://abg.grenet.fr/abg/>

Directeur de la Publication : Marc Joucla
Rédacteur en chef : René-Luc Bénichou
Rédaction : Fabrice Martin
Comité éditorial :
Michel Delamarre (président),
Stéphane Amis, Gérard Bessière,
Geneviève Lavolette, Christophe Vallet,
Claude Wolff

Edition : Atelier Paul Bertrand

1 bis, Passage des Patriarches - 75005 Paris
Siret 712010855900023

Toute reproduction d'article ou d'informations
contenus dans ce journal est autorisée
(avec mention de leur origine).